

LES CONSIGNES RELATIVES AUX PHASES JAUNE, ORANGE ET ROUGE

(VOLET ACADÉMIQUE : enseignement, RDC, activités étudiantes, rassemblements, réunions, etc.)

- Toute activité en présentiel exige un plan opérationnel approuvé par le **Comité sur les plans opérationnels académiques**. Dans le cas d'un cours, le plan opérationnel inclut un **plan de contingence**. Les formulaires se trouvent sur la page web du VRAEAP : <https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/node/3>.
- Les consignes spécifiques pour chaque cours sont indiquées dans le **plan opérationnel** déposé dans CLIC.
- La tenue d'un **registre des présences** est obligatoire pour les cours et pour toute activité en présentiel.
- Dans le cas d'un **résultat positif** d'un test de dépistage dans la communauté universitaire, il est possible que le secteur affecté ferme pendant un ou deux jours.
- Dans la **phase rouge**, l'Université restera ouverte. Les programmes pratiques pourront continuer en présentiel, mais les autres cours seront livrés à distance. Toute activité académique qui peut être faite à distance le sera.

LÉGENDE DU TABLEAU

Les colonnes **jaune, orange et rouge** distinguent les phases d'alerte jaune, orange et rouge du **Plan de rétablissement du Nouveau-Brunswick** (révisé en janvier 2021) : <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/retablissement.html#rouge>. Rappelons que ces consignes peuvent changer à n'importe quel moment.

Les mesures les **plus strictes** sont indiquées **en rouge** tandis que les mesures les **moins strictes** sont indiquées **en vert**.

	DANS LA PHASE JAUNE	DANS LA PHASE ORANGE	DANS LA PHASE ROUGE
LE DÉPISTAGE À L'ENTRÉE DES ÉDIFICES			
DÉPISTAGE PASSIF (QUESTIONNAIRE AFFICHÉ)	PASSIF Le dépistage passif est exigé à l'entrée des édifices.	PASSIF Le dépistage passif est exigé à l'entrée des édifices.	ACTIF Le dépistage actif est exigé. L'accès à chaque édifice est limité aux employées et employés qui y travaillent ainsi qu'aux étudiantes et étudiants qui ont des cours ou d'autres activités en présentiel.
DÉPISTAGE ACTIF (RÉPONDRE AUX QUESTIONS EN LIGNE* SUR LA PAGE COVID DE L'UNIVERSITÉ) *En science infirmière, le dépistage actif se fait verbalement.	ACTIF Dans les programmes de science infirmière , le dépistage actif est exigé.	ACTIF Dans les programmes de science infirmière , le dépistage actif est exigé.	
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE			
LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN PRÉSENTIEL	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé.	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des mesures supplémentaires peuvent être exigées en phase orange.	PERMISES Les activités de recherche en présentiel exigent un plan opérationnel approuvé. Des mesures supplémentaires peuvent être exigées en phase rouge.

LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS EXTERNES	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	PERMISE Les noms des collaboratrices et collaborateurs externes doivent figurer dans un <u>plan opérationnel</u> approuvé.
LA PRÉSENCE SUR LE CAMPUS DE PERSONNES EXTERNES EN TANT QUE SUJETS DE RECHERCHE	PERMISE La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est <u>permise</u> .	PLANS À REVOIR Chaque plan opérationnel doit être revu en accordant une attention particulière aux <u>risques et bénéfices de la participation de personnes vulnérables</u> (ex. personnes âgées, Autochtones), le cas échéant.	SUSPENDUE La participation de personnes externes aux activités de recherche sur le campus en tant que sujets de recherche est <u>suspendue</u> .
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE LORSQU'ON SE TROUVE SEUL	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <u>seul</u> dans un local.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <u>seul</u> dans un local.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire quand on est <u>seul</u> dans un local.
PORT DU MASQUE DANS UN LABORATOIRE DE RECHERCHE AVEC D'AUTRES PERSONNES	NON Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire <u>à moins que l'on se déplace</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .
L'UTILISATION DES BUREAUX DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS	PERMISE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <u>permise avec distanciation physique de 2 mètres</u> . Un plan opérationnel approuvé est exigé.	PERMISE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est permise avec distanciation physique de 2 mètres. Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> . Un plan opérationnel approuvé est exigé.	SUSPENDUE L'utilisation des bureaux d'étudiantes et étudiants des cycles supérieurs est <u>suspendue</u> .
LES COURS EN PRÉSENTIEL			
LES COURS PRATIQUES EN PRÉSENTIEL (PROGRAMMES PRATIQUES)	PERMIS Les cours pratiques exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé. Dans certains domaines, des <u>mesures particulières</u> peuvent être exigées (ex. ARDR, EPAP, MEPS, MUSI, SINF). La professeure ou	PERMIS Dans certains cours, des <u>mesures additionnelles</u> s'ajoutent en phase orange. EXCEPTIONS	PERMIS Certaines activités en présentiel dans les cours pratiques sont <u>modifiées</u> ou réalisées à distance. EXCEPTIONS

	<p>le professeur doit s'assurer que les consignes du plan opérationnel pour le cours sont respectées.</p> <p>EXCEPTIONS</p> <p>Certains cours doivent être reportés même en phase jaune. Voir les cas particuliers ci-dessous.</p>	<p>Certains cours doivent être reportés même en phase jaune. Voir les cas particuliers ci-dessous.</p>	<p>Certains cours permis en phase jaune ou orange sont livrés à distance en phase rouge. D'autres cours doivent être reportés même en phase jaune. Voir les cas particuliers ci-dessous.</p>
LES EXAMENS EN PRÉSENTIEL (COURS PRATIQUES)	<p>PERMIS</p> <p>Tout examen qui peut être fait dans CLIC le sera.</p>	<p>PERMIS</p> <p>Tout examen qui peut être fait dans CLIC le sera.</p>	<p>PERMIS</p> <p>Tout examen qui peut être fait dans CLIC le sera.</p>
PORT DU MASQUE DANS LES LABORATOIRES D'ENSEIGNEMENT ET ATELIERS PENDANT LES COURS PRATIQUES	<p>NON</p> <p>Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue, le port du masque n'est pas obligatoire à moins que l'on se déplace.</p>	<p>OUI</p> <p>Le port du masque est obligatoire en tout temps. Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.</p>	<p>OUI</p> <p>Le port du masque est obligatoire en tout temps. Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.</p>
L'ÉCHANGE DE DOCUMENTS PAPIER	<p>NON</p> <p>La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.</p>	<p>NON</p> <p>La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.</p>	<p>NON</p> <p>La professeure ou le professeur ne doit ni distribuer ni ramasser de tests, de travaux, de feuilles de présence, etc.</p>
LE COVOITURAGE AVEC MASQUE (pour se rendre à une activité associée à un cours qui a lieu hors campus)	<p>PERMIS</p> <p>Le covoiturage est permis avec masque.</p>	<p>PERMIS</p> <p>Le covoiturage est permis avec masque avec une passagère ou un passager sur la banquette arrière.</p>	<p>NON</p> <p>Le covoiturage pour les activités d'un cours n'est pas permis.</p>
LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES OU DE RDC ASSOCIÉES À UN SIGLE DE COURS EN PRÉSENTIEL (ex. soutenance, examen prédoctoral, présentation de projet de RDC, récital, performance, exposition)	<p>PERMISES</p> <p>Ces activités exigent un plan opérationnel approuvé.</p>	<p>SUSPENDUES</p> <p>Ces activités doivent avoir lieu à distance ou être reportées.</p>	<p>SUSPENDUES</p> <p>Ces activités doivent avoir lieu à distance ou être reportées.</p>
LA PARTICIPATION DE PERSONNES EXTERNES À CES ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL (ex. parents, amis et amis, grand public)	<p>PERMISE</p> <p>La participation en présentiel est permise. La tenue d'un registre des présences est obligatoire.</p>	<p>NON</p> <p>Ces activités doivent avoir lieu à distance ou être reportées.</p>	<p>NON</p> <p>Ces activités doivent avoir lieu à distance ou être reportées.</p>
LA CONSULTATION EN PRÉSENTIEL AU BUREAU DE LA PROFESSEURE OU DU PROFESSEUR	<p>PERMISE</p> <p>Pour les cours pratiques en présentiel, la consultation en</p>	<p>DÉCONSEILLÉE</p> <p>La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du</p>	<p>SUSPENDUE</p> <p>La consultation en présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est</p>

	présentiel au bureau de la professeure ou du professeur est permise . Pour les cours à distance , la consultation se fait normalement à distance par Teams, par téléphone, etc.	professeur est déconseillée . La consultation se fait normalement à distance par Teams, par téléphone, etc.	suspendue . La consultation se fait à distance par Teams, par téléphone, etc.
CAS PARTICULIERS (COURS EN PRÉSENTIEL)			
ARDR : COURS DE MAQUILLAGE	PERMIS Ces cours ont lieu en présentiel en phase jaune.	AVEC BARRIÈRES Ces cours ont lieu avec cloisons entre les étudiantes et étudiants.	SUSPENDUS Ces cours sont livrés à distance en phase rouge.
EPAP/MEPS : LE CONTACT PHYSIQUE ENTRE LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	RÉDUIT AU MINIMUM Le contact physique entre les étudiantes et étudiants dans les cours EPAP/MEPS doit être réduit à ce qui est essentiel .	AUCUN Il n'y a aucun contact physique entre les étudiantes et étudiants mais le partage de ballons est encore permis.	SUSPENDUS Les cours EPAP/MEPS sont livrés à distance . Le CEPS est fermé en phase rouge.
EPAP/MEPS : AVEC UNE DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS 3 MÈTRES	3 MÈTRES Les activités physiques à haute intensité exigent une distanciation physique d'au moins 3 mètres .	3 MÈTRES Les activités physiques à haute intensité exigent une distanciation physique d'au moins 3 mètres .	SUSPENDUS Les cours EPAP/MEPS sont livrés à distance . Le CEPS est fermé en phase rouge.
ARDR/MUSI : AVEC UNE DISTANCIATION PHYSIQUE D'AU MOINS 4 MÈTRES MUSI : COURS DE CHANT OU D'INSTRUMENTS À VENT; ARDR : COURS DE RESPIRATION ET VOIX OU DE PHONÉTIQUE ET DICTION	4 MÈTRES Ces cours exigent une distanciation physique d'au moins 4 mètres .	4 MÈTRES AVEC MASQUE Ces cours exigent une distanciation physique d'au moins 4 mètres et port du masque obligatoire sauf quand on chante ou joue.	SUSPENDUS Ces cours sont livrés à distance en phase rouge.
MUSI : LE CHŒUR DU DÉPARTEMENT DE MUSIQUE	REPORTÉS Certains cours ou composantes de cours sont reportés .	REPORTÉS Certains cours ou composantes de cours sont reportés .	REPORTÉS Certains cours ou composantes de cours sont reportés .
LES ESPACES PARTAGÉS			
PORT DU MASQUE À L'EXTÉRIEUR SUR LE CAMPUS	NON Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue , le port du masque n'est pas obligatoire.	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps . Le masque ne remplace pas les mesures de distanciation physique mais plutôt s'y ajoute.

PORT DU MASQUE DANS LES ESPACES COMMUNS À L'INTÉRIEUR (incluant les postes de travail à la Bibliothèque Champlain, les escaliers, les corridors, les ascenseurs, etc.)	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire <u>en tout temps</u> .
PORT DU MASQUE AU RESTO-LOUNGE 63	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	OUI Le port du masque est obligatoire en tout temps <u>sauf quand on mange</u> .	FERMÉ Le resto-lounge 63 est <u>fermé</u> .
PORT DU MASQUE EN GROUPE DANS UNE SALLE D'ÉTUDE AVEC LA PORTE FERMÉE (avec distanciation physique de 2 mètres)	NON <u>Si la distanciation physique de 2 mètres est maintenue</u> , le port du masque n'est pas obligatoire.	SUSPENDUE L'utilisation des salles d'étude est <u>suspendue</u> .	SUSPENDUE L'utilisation des salles d'étude est <u>suspendue</u> .
PORT DU MASQUE SEUL DANS UN LOCAL AVEC LA PORTE FERMÉE (ex. dans un espace de travail individuel réservé à l'avance dans les bibliothèques)	NON Le port du masque n'est pas obligatoire.	NON Le port du masque n'est pas obligatoire.	SUSPENDUE La réservation des espaces de travail individuel dans les bibliothèques est <u>suspendue</u> .
LES ACTIVITÉS ET RASSEMBLEMENTS			
ACTIVITÉS ÉTUDIANTES RÉCRÉATIVES OU SOCIALES EN PRÉSENTIEL	PERMISES Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	SUSPENDUES Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités étudiantes en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
RASSEMBLEMENT SUR CAMPUS ORGANISÉ PAR UN SERVICE ADMINISTRATIF (ex. conférence de presse, réception)	PERMISES Ces activités exigent un <u>plan opérationnel</u> approuvé.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT AVEC PLACES ASSISES	CAPACITÉ DU LOCAL La <u>capacité COVID du local</u> ou de l'espace à l'extérieur doit être respectée.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LE NOMBRE DE PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS POUR UN RASSEMBLEMENT SANS PLACES ASSISES	NOMBRE LIMITÉ Le nombre de participantes et participants est limité à 20 ou moins à	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont <u>suspendues</u> . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.

	l'intérieur et à 50 ou moins en plein air.		
LA TENUE OBLIGATOIRE D'UN REGISTRE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS	OUI La tenue d'un registre des participantes et participants est obligatoire .	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.	SUSPENDUES Les activités en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu à distance ou sont reportées.
LA PRÉSENCE DE PERSONNES EXTERNES (ex. parents, amies et amis, visiteuses et visiteurs, grand public)	PERMISE La présence de personnes externes est permise .	SUSPENDUE La présence de personnes externes est suspendue .	SUSPENDUE La présence de personnes externes est suspendue .
PRISE DE PHOTOS AVEC TOGES RÉUTILISÉES SANS NETTOYAGE À SEC	SUSPENDUE Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.	SUSPENDUE Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.	SUSPENDUE Les finissantes et finissants pourront aller à un studio en ville ou louer leurs toges et épitoges du fournisseur Gaspard.
LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL			
LES CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES RÉUNIONS EN PRÉSENTIEL DOIVENT ÊTRE SUIVIES : https://www.umoncton.ca/umcm-vraeap/node/3	PERMISES Les réunions en présentiel sont permises .	DÉCONSEILLÉES Les réunions en présentiel sont déconseillées . Les réunions par Teams sont à privilégier.	SUSPENDUES Les réunions en présentiel sont suspendues . Elles ont lieu par Teams.
LES INSTALLATIONS			
LE CEPS	OUVERT Le CEPS est ouvert aux étudiantes, étudiants et membres du personnel mais fermé au public. L'utilisation des saunas et des douches est suspendue mais les vestiaires sont ouverts .	OUVERT Le CEPS est ouvert aux étudiantes, étudiants et membres du personnel mais fermé au public. L'utilisation des saunas et des douches est suspendue et les vestiaires sont fermés .	FERMÉ Le CEPS est fermé en phase rouge.
LES BIBLIOTHÈQUES LE MUSÉE ACADIEN LA GALERIE D'ART LOUISE-ET-REUBEN-COHEN	OUVERTES Ces installations sont ouvertes au public. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs.	OUVERTES Ces installations sont ouvertes au public. Le port du masque est obligatoire dans les espaces communs.	FERMÉES Ces installations sont fermées au public. Les services des bibliothèques sont disponibles à distance .
LE RESTO-LOUNGE 63	OUVERT Le resto-lounge 63 est ouvert .	OUVERT Le resto-lounge 63 est ouvert .	FERMÉ Le resto-lounge 63 est fermé .

LES LIEUX DE CULTE	<p style="text-align: center;">OUVERTS</p> <p style="text-align: center;">Les lieux de culte sont ouverts.</p>	<p style="text-align: center;">OUVERTS</p> <p style="text-align: center;">Les lieux de culte sont ouverts.</p>	<p style="text-align: center;">FERMÉS</p> <p style="text-align: center;">Les lieux de culte sont fermés.</p>
LE COVOITURAGE			
Le covoiturage pour les déplacements liés au travail et aux études	<p style="text-align: center;">PERMIS</p> <p>Porter le masque et observer une bonne étiquette respiratoire. Les conducteurs doivent questionner les passagers éventuels sur les signes de maladie, et les conducteurs ou les passagers qui sont malades ou à qui Santé publique a demandé de s'isoler doivent rester chez eux. Maximisez la ventilation dans le véhicule et ne faites pas recirculer l'air. Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces que les passagers peuvent avoir touchées.</p>	<p style="text-align: center;">PERMIS</p> <p>Le port du masque et la distanciation physique sont exigés en tout temps. Si possible, transportez uniquement des passagers de l'extérieur de votre bulle d'un seul ménage sur la banquette arrière. Les conducteurs doivent questionner les passagers éventuels sur les signes de maladie, et les conducteurs ou les passagers qui sont malades ou à qui Santé publique a demandé de s'isoler doivent rester chez eux. Maximisez la ventilation dans le véhicule et ne faites pas recirculer l'air. Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces que les passagers peuvent avoir touchées.</p>	<p style="text-align: center;">PERMIS</p> <p>Le port du masque et la distanciation physique sont exigés en tout temps. Si possible, transportez uniquement des passagers de l'extérieur de votre bulle d'un seul ménage sur la banquette arrière. Les conducteurs doivent questionner les passagers éventuels sur les signes de maladie, et les conducteurs ou les passagers qui sont malades ou à qui Santé publique a demandé de s'isoler doivent rester chez eux. Maximisez la ventilation dans le véhicule et ne faites pas recirculer l'air. Nettoyez et désinfectez toutes les surfaces que les passagers peuvent avoir touchées.</p>